



MFR ONE 4^{ème} et 3^{ème} par alternance
(orientation et option hippique)

MFR PRO Bac Pro CGEH
(préparation aux métiers du cheval)

MFR PLUS CS Cavalier de jeunes chevaux
Formations adultes



Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de la Vendée le 18 juillet 1963 sous le numéro W852000540
Insertion au Journal Officiel du 07 aout 1963

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE COMMISION

1 Préambule

L'an 2013, le 8 novembre à 19h30, à Bournezeau, les membres de la commission stage de la Maison Familiale Rurale, se sont réunis sur convocation écrite en date du 27 octobre.

2 Etat de présence

2.1 Etaient présents :

M Ardouin, Moniteur
M Bossard, Directeur
Mme Sourisseau, administratrice
M Tijou, administrateur

3 Développement de l'ordre du jour

3.1 Objectifs

Comprendre et améliorer les relations avec les maitres de stage
Valoriser les compétences acquises en stage

3.2 Point sur le début d'année

Les moniteurs sont investis sur les visites de stage et les relations avec le monde professionnel
Tous les maitres de stage ont été contactés par téléphone, un tiers a été visité
L'outil IMFR mis en place depuis la rentrée permet de suivre ces visites et d'avoir une bonne traçabilité

3.3 Fiches de présentation

Les fiches de prestation travaillées par la commission stage ont été envoyées à tous les maitres de stage ainsi qu'aux personnes sollicitant l'accueil de stagiaire
Ces fiches permettent la mise à jour des informations sur IMFR et sont classées pour que les familles puissent s'en servir lors de la recherche de stage.

3.4 Les difficultés perçues en stage pour le moment

Le nombre d'heure de monte par jour
L'encadrement des jeunes
Le temps accordé pour les devoirs
Des difficultés relationnelles avec le MDS
Le payement de la licence
Le passage des galops

3.5 Quelle stratégie à mettre en place en direction des maitres de stage ?

Compte tenu des expériences passées et des ambitions, il faut établir une stratégie pour les stages, une idée à émerger

Avant :

- ✚ Guide de recherche pour les familles avec
 - ▶ Les dates
 - ▶ L'accueil d'un jeune par promotion

“ Avec L'ALTERNANCE
mon avenir a du sens ! ”

► Les obligations du maître de stage

○ En seconde

Équitation encadrée par un enseignant 5h par semaine (1h par jour)

Préparation et présentation aux galops

○ En première et terminale

Équitation encadrée 5h par semaine (1h par jour)

Participation au débouillage

Travail du jeune et du cheval d'instruction

Travail à pied (longe, liberté, longues rênes)

Valorisation du cheval (cycle élevage ou labellisation loisir, mise en service des chevaux de trait, ...)

Éléments de gestion à disposition (préparation du dossier de stage)

○ Pour l'élevage

Éléments de gestion (Marge brute et/ou coûts de production)

Trois poulinières minimum

Processus de production du choix des reproducteurs à la commercialisation

Prairies à partir de 5ha exploitées en pâturage et/ou fauche

✚ Une fois que le stage est trouvé, validation par le Moniteur, validation par le Directeur, envoi de la convention, de l'annexe, du document pour les machines dangereuses

✚ Pour le maître de stage : la progression et le niveau attendu en équitation :

► L'examen (reprise de dressage par exemple)

► La progression attendue en équitation semaine par semaine

► La progression attendue sur le domaine professionnel (compétences professionnelles)

► La progression des thèmes, des sujets abordés pour les documents de stage, les rapports, les PE...

Pendant

✚ Pour le jeune un document de validation des compétences en stage. Des documents ont déjà été réalisés mais le jeune n'était pas forcément acteur du suivi, une idée est que se soit à lui de le faire compléter, à lui de demander à son maître de stage si pour une compétence elle est non acquise, en cours d'acquisition ou acquise. Ce document peut ensuite être support pour des entretiens ou la recherche d'emploi.

✚ La visite de stage (au moins 1) avec compte rendu

✚ Les points téléphoniques (au moins 1 lors des 2 premières semaines puis régulièrement) avec compte rendu

✚ Envoi du bulletin pour sensibiliser le maître de stage

Après

✚ Envoi des informations, que devient le jeune que j'ai reçu ?

L'ensemble des outils est à créer, à ajuster, à réadapter

3.6 Le développement des compétences à la MFR

La pédagogie est la prérogative du Directeur.

Les objectifs

Quelques points généralistes :

✚ Développer les capacités pour trouver un métier

✚ Obtenir un diplôme

✚ Développer des compétences professionnelles et personnelles

Diagnostic

Nous avons des jeunes qui ont des ambitions différentes, une partie non négligeable s'est épanouie grâce à l'équitation mais n'a pas un projet professionnel à court terme dans ce domaine.

Les jeunes doivent préparer des épreuves d'examens qui nécessitent un travail, un suivi, des évaluations régulières.

Éléments de réponse quant au travail de validation et de développement des compétences en équitation

Les moniteurs :

Les moniteurs sont satisfaits du travail réalisé à la SHY, il permet de préparer l'épreuve d'examen qui s'y déroule. Elle dispose notamment des jeunes et vieux chevaux sur lesquels sont évalués les élèves.

Ce temps pourraient cependant être optimisé si les compétences étaient d'abord travaillées en stage (le MDS doit être informé), la SHY aurait alors un rôle de validation des compétences au fur et à mesure pour préparer l'examen.

Questions auxquelles je (le directeur) n'ai pas de réponse :

Pour les jeunes qui ont un projet dans un domaine précis, un stage chez une personne connue peut-il être un facilitateur pour trouver un travail ?

Par exemple, une jeune qui souhaite travailler dans l'équitation pour les personnes handicapées a-t-elle la possibilité de se perfectionner dans ce domaine ? Comment la MFR permet ce développement de compétences ?

Faut-il préférer un travail permanent à la SHY ou un travail ponctuel sur un sujet précis ?

Est-ce qu'un stage de quelques jours chez un expert du dressage en 2^{nde} pour des personnes avec un galop 4-5 est profitable et permet l'acquisition de compétences durables qui facilitent l'accès en l'emploi ?

Actuellement la MFR ne permet pas de réaliser un stage dans un domaine précis (dressage, complet, cso, personnes handicapées, western....) peut être devons nous l'organiser ?

3.7 Autre point

Travailler à la mfr sous forme de thème pour que les apprentissages aient du sens.

Par exemple, cette semaine nous traitons une situation du référentiel que nous déclinons dans toutes les matières.

Ce travail est déjà réalisé mais pourrait gagner à être accentué.

3.8 Prochaine réunion

Non fixée à ce jour, je (le directeur) souhaite que toutes les réunions de commission soient fixées lors du prochain C.A.




3.9 Qui fait quoi ?

M Ardouin, inventaire des documents travaillés les années précédentes

M Bossard, point sur les documents, mise à jour

3.10 Objectif pour la prochaine réunion

Présentation des documents ci-dessous :

-  Guide de recherche pour les familles
-  La progression et le niveau attendu en équitation (ébauche)
-  Validation des compétences par le jeune (ébauche)

La séance est levée à 22h15

Le Directeur, Raphaël Bossard